

Communiqué de presse

Zurich, le 3 octobre 2025

SFP Fondation de placement ouvre un nouveau groupe de placement immobilier pour COPRÉ : l'une des plus grandes transactions de ces dernières années

La Fondation de placement SFP prévoit la création d'un nouveau groupe de placement exclusif à investisseur unique pour la fondation commune de prévoyance COPRÉ. COPRÉ titrise ainsi un portefeuille immobilier de près de CHF 1 milliard. Il s'agit de l'une des transactions immobilières les plus importantes de ces dernières années sur le marché suisse des caisses de pension. Le portefeuille sera repris par le nouveau groupe de placement début 2026. Cette solution souligne l'importance d'approches professionnelles et durables sur le marché suisse de la prévoyance.

La Fondation de placement SFP lance un nouveau groupe de placement immobilier à investisseur unique gérant un montant d'environ CHF 1 milliard. Par cette démarche, l'une des grandes fondations communes de prévoyance suisses confie la gestion de son patrimoine immobilier à Swiss Finance & Property Group (groupe SFP). « Ce partenariat constitue une étape majeure pour les deux parties et figure parmi les transactions immobilières les plus importantes dans le secteur des caisses de pension suisses de ces dernières années », affirme Alexander Vögele, président du Conseil de fondation de la Fondation de placement SFP.

Le portefeuille compte environ 70 biens immobiliers répartis dans 16 cantons suisses, principalement des immeubles résidentiels complétés par quelques objets commerciaux.

Ce transfert témoigne de la croissance et de la performance de la Fondation de placement SFP, créée en 2017. Le groupe SFP gère par ailleurs un patrimoine total de plus de CHF 12 milliards et fait partie des principaux gestionnaires d'actifs immobiliers indépendants en Suisse.

« Grâce à notre expertise immobilière et à notre longue expérience, nous sommes en mesure d'accompagner COPRÉ de manière optimale dans la réalisation de ses objectifs d'investissement. Ce mandat marque une étape décisive dans le développement de notre fondation de placement », déclare Adrian Murer, CEO de Swiss Finance & Property Group SA. « La collaboration avec COPRÉ est une marque de confiance et confirme notre stratégie d'offrir des solutions sur mesure aux investisseurs institutionnels », ajoute Nicolas Di Maggio, CEO de Swiss Finance & Property SA.

COPRÉ voit également de grands avantages dans ce partenariat. « Avec SFP, nous avons trouvé un partenaire fort et fiable, qui partage notre stratégie d'investissement à long terme. Cette collaboration nous garantit une gestion professionnelle et durable de notre patrimoine immobilier. Elle nous permet d'assurer à long terme des rendements stables pour nos assurés tout en mettant en œuvre

nos valeurs de transparence, d'indépendance et de fiabilité », explique Pascal Kuchen, Directeur général de COPRÉ.

Dans le domaine immobilier, COPRÉ suit une approche d'investissement à long terme reposant sur un portefeuille largement diversifié dans toute la Suisse. L'accent est mis sur une base de revenus stables, une stratégie de levier prudente et une diversification soignée par région et type d'usage. Des mesures telles que l'amélioration continue de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO₂ contribuent à assurer et à développer la base de valeur à long terme.

Avec la Fondation de placement SFP, COPRÉ peut poursuivre ses objectifs de manière ciblée. Le groupe SFP dispose de l'expertise, des structures et du savoir-faire nécessaires pour sécuriser et développer durablement le patrimoine immobilier – que ce soit par l'exploitation systématique du potentiel d'efficacité énergétique, la gestion des investissements selon des directives claires ou des structures de gouvernance solides via le comité de placement. Grâce à son expérience dans les investissements Core et Core+, le groupe SFP jette les bases de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie immobilière de COPRÉ, tout en renforçant son positionnement d'investisseur institutionnel à long terme.

Contact

Philippe Rothlin
Directeur

SFP Fondation de placement
+41 43 344 74 26
rothlin@sfp.ch

Nicolas Di Maggio
CEO

Swiss Finance & Property SA
+41 43 344 74 79
dimaggio@sfp.ch

Dr Patrick Sege
Head Client Relationship Management
& Marketing

Swiss Finance & Property SA
+41 43 344 61 31
sege@sfp.ch

Lena Wilczek
Media & Communications Manager

Swiss Finance & Property Group SA
+41 43 344 62 92
wilczek@sfp.ch

SFP Fondation de placement

La SFP Fondation de placement compte deux groupes de placement. La direction est déléguée à la Swiss Finance & Property Group SA, la gestion de fortune à la Swiss Finance & Property Funds SA et à la Swiss Finance & Property SA. Le prospectus avec les directives de placement intégrées, les statuts et le règlement, ainsi que le rapport annuel actuel ou les factsheets peuvent être obtenus auprès de la SFP Fondation de placement. Sont admises comme investisseurs directs les institutions de prévoyance exonérées d'impôts domiciliées en Suisse et les personnes morales qui gèrent des placements collectifs d'institutions de prévoyance exonérées d'impôts, qui sont surveillées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et qui investissent auprès de la fondation de placement exclusivement des fonds pour ces institutions. Vous trouverez de plus amples informations sur www.sfp-ast.ch

Disclaimer

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations relatives au futur, par exemple des attentes, des plans, des intentions ou des stratégies concernant l'avenir. De telles déclarations sont soumises à des incertitudes et à des risques. Par conséquent, le lecteur doit être conscient que ces déclarations peuvent différer des événements futurs réels. Toutes les déclarations de ce communiqué de presse orientées vers le futur reposent sur des données à la disposition de Swiss Finance & Property SA au moment de sa publication. La société décline toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives du présent communiqué de presse à une date ultérieure en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du code suisse des obligations et de la loi fédérale sur l'investissement collectif. Les décisions d'investissement doivent être fondées exclusivement sur le prospectus d'émission et de cotation qui sera publié par la suite et présentera les risques associés à un investissement. Ce communiqué de presse ne constitue pas un prospectus au sens de l'ordonnance sur les fondations de placement (OFP) ou de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2) ou de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Les décisions de placement doivent être prises exclusivement sur la base du prospectus. Ce communiqué de presse sert uniquement à des fins d'information et ne s'adresse expressément pas aux personnes dont la nationalité ou le domicile interdit l'accès à de telles informations en vertu de la législation en vigueur.